



**MAIRIE DE
SAINT-CAPRAIS**
03190 – ALLIER



Saint-Caprais, le lundi 5 février 2024

04 70 06 82 75
www.saintcaprais03.fr
mairie-st-caprais@orange.fr

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL N°1/ 2024

**Le Conseil Municipal s'est tenu le
Vendredi 2 février à 18h00
Salle du Conseil**

L'ordre du jour était le suivant :

- | | |
|--------------|--|
| D 2024-02-01 | Approbation et vote du Compte de Gestion 2023 |
| D 2024-02-02 | Approbation et vote du Compte Administratif 2023 |
| D 2024-02-03 | Affectation des résultats 2023 |
| D 2024-02-04 | Répartition des subventions privées 2024 |
| D 2024-02-05 | Détermination des taux d'imposition 2024 |
| D 2024-02-06 | Budget primitif de l'exercice 2024 |
| D 2024-02-07 | Travaux d'investissement 2024 |

Mandat de vote.

Présents : Marie-Line CLAME, Fabien GRANIER, Colette LECOQ, Bernard MOLLO.

Absents excusés : 2 Denis CHAMBON, Bernard de NICOLAY

Pouvoirs : 1 Denis CHAMBON à Bernard MOLLO

Secrétaire de séance : Marie-Line CLAME

Compte-rendu des décisions prises par le Maire conformément aux délégations de compétences.

Néant.

Délibérations :

D 2024-01-01 Approbation et vote du Compte de Gestion 2023

EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2023

Le Maire expose aux membres du conseil que le compte de gestion est établi par Madame Lamotte, Trésorière SGC MONTLUCON à la clôture de l'exercice.

Le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au vote en même temps que le compte administratif.

**Erreur 2023 report un centime sur 2024,
au 001,
Après en avoir délibéré,**

Vote le compte de gestion 2023 , après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Vote à l'unanimité.

D 2024-01-02 Approbation et vote du Compte Administratif 2023

Erreur matérielle sur report 2023 au 001: moins un centime, sera remis au BP 2024 au 001: 9 066.43 €.

vote le Compte Administratif de l'exercice 2023 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévu :	40 833,43
	Réalisé :	28 912,71
	Reste à réaliser :	11 596,80

Recettes	Prévu :	45 173,83
	Réalisé :	37 979,13
	Reste à réaliser :	7 204,70

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	118 905,72
	Réalisé :	87 243,84
	Reste à réaliser :	0,00

Recettes	Prévu :	118 905,72
	Réalisé :	128 543,67
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	9 066,42
Fonctionnement :	41 299,83
Résultat global :	50 366,25

Vote à l'unanimité.

D 2024-01-03 Affectation des résultats 2023

AFFECTATION DES RESULTATS 2023

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence du Maire, Bernard MOLLO, après avoir approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2023, le 02 février 2024. Réparation erreur matérielle 2023, un centime de plus sera affecté au 001 au BP 2024.

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2023

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	20 359,53
- un excédent reporté de :	20 940,30
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	41 299,83
- un excédent d'investissement de :	9 066,42
- un déficit des restes à réaliser de :	4 392,10
Soit un excédent de financement de :	4 674,32

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2023 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2023 : EXCÉDENT	41 299,83
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	0,00
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	41 299,83
<hr/>	
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT	9 066,42

Vote à l'unanimité.

D 2024-01-04 Répartition des subventions privées 2024

Monsieur le Maire donne lecture, pour information, de la liste des subventions que la commune avait attribuées aux associations au cours de l'exercice 2023.

Elle demande au conseil municipal de définir les subventions qu'il souhaite allouer pour l'année 2024.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, LE CONSEIL MUNICIPAL, (5 voix pour) :

- DÉCIDE d'attribuer les subventions suivantes :

Total : 255 € alloués aux associations :

- 100 € pour l'Amicale Donneurs de Sang
- 100 € pour l'Amicale Sapeurs-Pompiers
- 15 € pour l'Association des Pays de Tronçais
- 40 € pour l'Association AUT Cyclisme pour la Boucle de Tronçais

Vote à l'unanimité.

D 2024-01-05 Détermination des taux d'imposition 2024

Fixation des taux d'imposition 2024

Monsieur le Maire rappelle les taux d'imposition en vigueur, à savoir :

- Taxe foncière sur le bâti : 32.86 %
- Taxe foncière sur non bâti : 36.91 %
- Taxe d'habitation (secondaire) : 21.39 %

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité (5 voix pour) :

- DECIDE de reconduire ces taux pour 2024.
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'état 1259 COM.

Vote à l'unanimité.

D 2024-01-06 Budget primitif de l'exercice 2024

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2024 :

Investissement

Dépenses : 34 720,01

Recettes : 39 112,11

Fonctionnement

Dépenses : 140 629,83

Recettes : 140 629,83

Pour rappel, total budget :

Investissement

Dépenses : 46 316,81 (dont 11 596,80 de RAR)

Recettes : 46 316,81 (dont 7 204,70 de RAR)

Fonctionnement

Dépenses : 140 629,83 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 140 629,83 (dont 0,00 de RAR)

Vote à l'unanimité.

D 2024-01-07 Travaux d'investissement 2024 : demandes de subventions

OPERATION 2024				
DEVIS	ENTREPRISE	HT	TVA	TTC
1 PEINTURES COUR MAIRIE	JACKY CLEMENT	1 269,90 €	253,98 €	1 523,88 €
2 PEINTURES RAMPE MAIRIE	JACKY CLEMENT	2 142,40 €	428,48 €	2 570,88 €
3 PORTE ET FENETRE SALLE POLY.	ARBAT	3 026,00 €	605,20 €	3 631,20 €
4 CHAUFFE EAU SALLE POLY.	DUMONT	580,00 €	116,00 €	696,00 €
5 ELECTRICITE MAIRIE	GUIRIEC	339,17 €	67,83 €	407,00 €
6 JARDIN DU SOUVENIR CIMETIERE	MOURIER	1 956,00 €	391,20 €	2 347,20 €
7 COLONNE D'IDENTIFICATION DEFUNTS	MOURIER	656,00 €	131,20 €	787,20 €
TOTAL		9 969,47 €	1 993,89 €	11 963,36 €
PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL				
ORGANISMES / ORIGINE	Montant Retenu HT	TAUX	MONTANTS	
DETR	9 969,47 €	30% du HT	2 990,84 €	
DEPARTEMENT ALLIER SOLIDARITE	9 969,47 €	50% du HT	4 984,74 €	
TOTAL SUBVENTION		80% du HT TOTAL	7 975,58 €	
COMMUNE FONDS PROPRES		20% du HT TOTAL	1 993,89 €	
TOTAL OPERATION HT		100% du HT TOTAL	9 969,47 €	

OPERATION 2024	
20%HT COMMUNE + AVANCE TVA	3 987,79 €
FCTVA RECUPEREE N+2 16,404%	1 635,39 €
RESTE A CHARGE FINAL POUR LA COMMUNE	2 352,40 €

Vote à l'unanimité.

Questions Diverses et portés à connaissance :

- La Boucle de Tronçais : le samedi 20 avril, passage sur Saint-Caprais prévu à 14h28
- La prochaine commission de contrôle des listes électorale aura lieu entre le 16 et le 19 mai 2024
- L'élection européenne aura lieu le dimanche 9 juin 2024, un projet de planning de tenue du bureau de vote sera adressé prochainement aux conseillers.
- Le Maire rend compte au conseil de la réunion qui s'est tenue à la demande de plusieurs administrés au sujet des chemins non goudronnés communaux.
- Prochain conseil : devrait se tenir le 5 avril 2024

La séance est levée à 20h00.

Vous pouvez retrouver ce PV sur le site internet de la mairie : www.saintcaprais03.fr

Le secrétaire de séance,

Marie-Line CLAME



Le Maire,

Bernard MOLLO

